

ASSOCIATION POUR LE PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT

NIF : 084117419V – N° Cptes Bancaires : BOA : 025180673101-29

BMS-Sa : 33594901401-97

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03

apidev.ml@gmail.com ; direction@apidev.org

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022



Mars 2023

Rapport annuel d'activités 2022

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com ; direction@apidev.org

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
I. INTRODUCTION.....	5
II. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ONG APIDEV.....	5
2.1. VISION.....	5
2.2. MISSION.....	5
2.3. BUT	5
2.4. OBJECTIF GÉNÉRAL.....	5
2.5. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	5
2.6. GROUPES CIBLES.....	6
III. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES PROJETS/PROGRAMMES.....	6
3.1. PROGRAMME D'APPUI A L'INCLUSION SCOLAIRE (PAIS): APPUI À L'INSERTION/REINSERTION DES ENFANTS DESCOLARISES ET NON SCOLARISES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 DANS LA REGION DE SÉGOU	6
3.1.1. Contexte et justification	6
3.1.2. Objectifs.....	7
3.1.2.1. Objectif général.....	7
3.1.2.2. Objectifs spécifiques.....	7
3.1.3. Zones D'intervention.....	8
3.1.4. Résultats attendus	8
3.1.5. Résultats atteints	8
3.1.5.1. Meeting communautaire	8
3.1.5.2. Sensibilisation des enfants de 7 à 12 ans sur les gestes barrières contre la COVID-19 dans un environnement sûr et protecteur pour la réouverture des écoles	8
3.1.5.3. Cartographie de la stratégie d'insertion directe et de SSA/P.....	9
3.1.5.4. Insertion directe des enfants de 7-8 ans dans le fondamental 1	9
3.1.5.5. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P	10
3.1.5.6. Missions conjointes de suivi des activités du projet.....	10
3.1.5.7. Rencontres de suivi et coordination des activités du projet	11
3.1.5.8. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P.....	11
3.1.5.9. Distribution de Kits scolaires et pédagogiques.....	11
3.1.5.10. Formation des membres des CGS ou AME existants et nouvellement créés.....	11
3.2. PROJET D'APPUI A L'INSERTION, REINSERTION DES ENFANTS DESCOLARISES & NON SCOLARISES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 DANS LA REGION DE SEGOU (PHASE 2)	12
3.2.5. Résultats attendus	13
3.2.6. Résultats atteints	14
3.2.6.1. Meeting communautaire	14
3.2.6.2. Sensibilisation des enfants de 7 à 12 ans sur les gestes barrières contre la COVID-19 dans un environnement sûr et protecteur pour la réouverture des écoles	14
3.2.6.3. Cartographie de la stratégie d'insertion directe et de SSA/P.....	14
3.2.6.4. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P	15
3.2.6.5. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P.....	15
3.3. PROJET D'ACCÈS À UNE ÉDUCATION INCLUSIVE DE QUALITÉ AUX ENFANTS TOUCHÉS PAR LA CRISE ET PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE PROTECTEUR DANS LA RÉGION DE SÉGOU.....	16
3.3.5.1. Les Meetings communautaires.....	17
3.3.5.2. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P	17

3.3.5.3. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P.....	17
IV. ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT.....	18
4.1. DE LA COMMUNICATION.....	18
4.2. DES RENCONTRES D’ECHANGE.....	18
4.3. DE LA RECHERCHE DE FINANCEMENT.....	19
4.4. DE LA REALISATION DES AUDITS DES COMPTES DE APIDEV.....	20
4.5. DE LA SENSIBILISATION DES GROUPEES CIBLES SUR LA POLITIQUE DE PROTECTION CONTRE L’EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (PEAS) DE APIDEV	20
4.6. DE LA TENUE DES REUNIONS STATUTAIRES.....	21
4.6.1. DE L’ASSEMBLEE GENERALE.....	21
4.6.2. DES REUNIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE ET BUREAU EXECUTIF	21
V. DES PERSPECTIVES	21
VI. DU RECRUTEMENT DE PERSONNELS	22
VII. DES CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES	22
VIII. CONCLUSION/ RECOMMANDATIONS	22
ANNEXES.....	23
ANNEXE 1 : PLAN DE PROGRESSION DE L’APPROPRIATION DE LA PEAS.....	24
ANNEXE 2 : PLAN D’ACTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PEAS	25

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AE	Académie d'Enseignement
AG	Assemblée Générale
AME	Association des Mères d'Elèves
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APIDEV	Association pour le Programme Intégré de Développement
CAC	Centre d'Apprentissage Communautaire
CADB	Cellule d'Appui au Développement à la Base
CADDE	Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration de l'Education
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CASA	Case des Associations
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CPD	Country Program Développent
CT	Collectivités territoriales
DNAT	Direction Nationale de l'Administration Territoriale
EAT	Espace d'Apprentissage Temporaire
EC	Education Civique
ECHO	European Commission for civil protection and european Humanitarian aid Operations
EIE	Education In Emergency
EMOP	Enquête Modulaire Permanente
GdE	Gouvernement des Enfants
IEC	Information, Education, Communication
INSTAT	Institut National de la Statistique
MAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des collectivités Locales
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAIS	Projet d'Appui à l'Insertion Scolaire
PAIS 2	Projet d'Appui à l'Insertion Scolaire (Phase 2)
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASEV	Projet d'Appui à la Scolarisation des Enfants Vulnérables
PEAS	Protection contre les Exploitations et Abus Sexuels
PREDI	Projet de Réponse rapide dans le secteur de l'Education pour les Enfants Déplacés Internes
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
UE	Union Européene
UNESCO	Agence des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome D'Immunodéficience Acquis
WASH	Water Sanitation Hygen

I. INTRODUCTION

La signature de récépissé et Accord-cadre avec le Gouvernement, impose à l'ONG Association pour le Programme Intégré de Développement « APIDEV » l'obligation de fournir à l'Etat, à travers la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB), un rapport annuel pour expliquer les activités exécutées au cours de l'année écoulée, ses coûts, ses bénéficiaires et ses partenaires.

C'est pour honorer son engagement avec l'Etat que ce rapport est produit et transmis à la CADB.

II. BRÈVE DESCRIPTION DE L'ONG APIDEV

L'Association pour le Programme Intégré de Développement (APIDEV) a été créée le 17 Juillet 1995 suivant Récépissé N° 0407/MAT-S/DNAT par un groupe de jeunes cadres maliens et de jeunes diplômés, de formations et/ou de spécialités différentes.

Elle a signé en Septembre 1995 avec le Gouvernement de la République du Mali un ACCORD CADRE (le N° 624) renouvelé le 16/12/2010 sous le N°1195/0624 MATCL, faisant d'elle une Organisation Non Gouvernementale (ONG) Nationale.

2.1. VISION

Être une ONG de référence dans le cadre du développement humain durable par la Formation, l'Information, l'Education, la Communication (IEC), la protection de l'environnement et le renforcement des capacités organisationnelles des communautés locales, la participation communautaire à tout le processus de développement en s'appuyant sur les groupes cibles tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les leaders communautaires.

2.2. MISSION

Promouvoir l'émergence économique, sociale et culturelle des communautés à la base (urbaines et rurales) pour qu'elles soient mieux organisées et capables de participer pleinement au processus de leur développement.

2.3. BUT

Contribuer au développement économique et la promotion socioculturelle durable du Mali à la base à travers un soutien aux initiatives locales, aux actions de développement communautaires et à l'organisation des communautés urbaines et rurales.

2.4. OBJECTIF GÉNÉRAL

Contribuer au développement économique et la promotion socioculturelle durable du Mali à la base à travers un soutien aux initiatives locales par la communication, la formation et le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des communautés locales.

2.5. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Réaliser le développement humain durable par l'organisation et l'action communautaire ;
- Assurer la mobilisation sociale par une participation active des communautés à leur propre développement ;
- Réaliser des activités de recherche-action pour le développement ;
- Promouvoir des initiatives locales ;
- Assurer la maîtrise de l'eau par le forage des puits et la construction des petits barrages ;
- Promouvoir des activités agro-pastorales et de maraîchage ;
- Améliorer et protéger l'environnement par le renforcement des mesures d'hygiène et d'assainissement ;
- Encadrer et former les acteurs au développement ;

- Accompagner les femmes entrepreneurs dans leurs domaines d'activités et aussi pour l'obtention de crédit auprès des partenaires techniques et financiers ;
- Accompagner les femmes entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise ;
- L'élaboration des études de faisabilité des plans d'affaires et comptes d'exploitation prévisionnelle ;
- Promouvoir l'épanouissement et le bien-être de la mère et de l'enfant ;
- Intégrer les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les indigents au processus de développement ;
- Promouvoir un comportement responsable dans le cadre de la lutte contre les MST/VIH/SIDA ;
- Promouvoir un renforcement des infrastructures socio sanitaires ;
- Faire de l'EC et la vulgarisation du droit un outil de développement ;
- Faire l'appui-conseil juridique aux structures socio professionnelles depuis leur création et durant leur temps d'activités ;
- Promouvoir la vie associative et l'autogestion ;
- Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle et l'éducation à la base ;
- Promouvoir l'émergence d'une société civile forte et responsable à travers l'appui à la décentralisation, démocratie et bonne gouvernance.

2.6. GROUPES CIBLES

- ☞ Les femmes ;
- ☞ Les enfants en situation difficile ;
- ☞ Les personnes âgées ;
- ☞ Les jeunes ;
- ☞ Les personnes vivant avec un handicap ;
- ☞ Les populations démunies ;
- ☞ Les organisations paysannes.

III. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES PROJETS/PROGRAMMES

Au cours de l'année 2022, l'ONG a continué avec l'exécution d'un projet et commencé avec d'un autre projet dans le domaine de l'éducation.

3.1. PROGRAMME D'APPUI A L'INCLUSION SCOLAIRE (PAIS) : APPUI À L'INSERTION/REINSERTION DES ENFANTS DESCOLARISES ET NON SCOLARISES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 DANS LA REGION DE SÉGOU

3.1.1. Contexte et justification

Pour l'ensemble du Mali, les indicateurs de l'éducation sont faibles et ont même empiré depuis 2011. En 2016, le taux brut de scolarisation était de 77% au fondamental 1 et 54% au fondamental 2 contre respectivement 82% et 56% en 2011. Dans une telle situation, peu d'enfants ont la chance d'achever leur éducation de base. Ainsi, en 2016, le taux d'achèvement du fondamental 1 s'élevait à 51% tandis que le taux d'achèvement du fondamental 2 s'élevait à 30%. En 2016-2017, le nombre d'OOSC était estimé à 1 057 722, soit 30% des enfants d'âge scolaire de 7 à 12 ans. L'indice de parité entre les genres basé sur le taux d'achèvement est de 0,85 dans l'enseignement fondamental 1 et de 0,81 au fondamental 2 au détriment des filles.

Face à la situation sanitaire liée au COVID 19, le gouvernement Malien a pris la décision, le 18 mars 2020, de fermer toutes les écoles à compter du 19 mars et pour une durée de 3 semaines. La fermeture temporaire des écoles dû à la crise sanitaire, et le décalage de l'année scolaire 2019-2020 avec une réouverture en septembre 2020 et celle de 2020-2021 avec une reprise scolaire à la mi-novembre et la grève des enseignants, qui elle continue, rend la réouverture des écoles d'autant plus compliquée et incertaine. Tous les enfants scolarisés - 3,8 millions (142 523 en pré-primaire, 3 297 418 en primaire, 391 410 en secondaire) - ainsi que les enfants non scolarisés - environ 1 million - sont directement touchés.

La fermeture des écoles à plus ou moins long terme peut avoir les conséquences suivantes :

- ☞ La déperdition scolaire des apprenants : abandon pour des raisons diverses ;
- ☞ La recrudescence des mariages d'enfant et grossesses précoces ;
- ☞ La démotivation des élèves et des parents ;
- ☞ La baisse continue du niveau de formation des apprenants ;
- ☞ Le risque d'enrôlement des enfants en âge scolaires dans les mouvements armés ;
- ☞ Le risque accentué d'abus, d'exploitation et de violences y compris basées sur le genre dont le mariage d'enfant.

La Région de Ségou est une zone agro pastorale où les enfants sont le plus souvent utilisés dans les exploitations. Ainsi, en 2016-2017 le taux brut de scolarisation est de 55,2%, le taux d'achèvement au premier cycle du fondamental est de 37,3%, la moyenne (39,9% chez les garçons contre 35,2% chez les filles) contre 48,1 (50,5% chez les garçons et 45,6% chez les filles) la moyenne nationale. Par ailleurs, le taux de redoublement est 12,7% et le taux d'abandon est de 50%. Ce qui place la région parmi les zones à faible taux de scolarisation au Mali.

L'institut national de la Statistique (INSTAT) dans son rapport de l'enquête EMOP (Enquête Modulaire Permanente auprès des familles) publié en Août 2017 révèle que le taux brut de scolarisation au Mali est de 72.2% (dont garçons 73.8% et filles 70.5%). Ce TBS est de 50.5% pour Mopti le plus bas dans le pays.

En réponse à toutes ces problématiques, l'ONG APIDEV, avec l'appui financier de l'UNICEF, a apporté sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le contexte de lutte contre la pandémie COVID-19.

La mise en œuvre de ce projet rentre dans le cadre du Programme d'Appui à l'Insertion Scolaire (PAIS) de l'UNICEF.

3.1.2. Objectifs

3.1.2.1. Objectif général

Assurer l'accès à l'éducation dans un environnement protecteur et inclusif pour les enfants les plus marginalisés.

3.1.2.2. Objectifs spécifiques

- ☞ Favoriser l'inscription des enfants non scolarisés de 7 à 8 ans en 1^{ère} année de l'enseignement fondamental ;
- ☞ Appuyer la réinsertion des enfants déscolarisés de 9 à 10 en 2^{ème} ou 3^{ème} année de l'enseignement fondamental à travers les cours de rattrapage ;

- ☞ Contribuer à l'inscription des enfants non scolarisés et déscolarisés en 3^{ème} ou 4^{ème} année de l'enseignement fondamental à travers les centres SSA/P.

3.1.3. Zones D'intervention

La zone d'intervention du projet couvre la Région de Ségou repartie comme suit :

- ☞ **Cercle de Baraouéli** : Communes de Baraouéli, Boidiè, Gouendo, Kalaké, Konobougou, N'Gassola, Sanando, Somo, Tamani, Tesserla et Dougoufé.
- ☞ **Cercle de Niono** : Communes de Diabaly, Dogofry, Kala-Siguida, Mariko, Niono, Pogo, Siribala, Sirifila-Boundy, Toridaga-Ko et Yèrèdon-Saniona.

3.1.4. Résultats attendus

- ☞ **Produit 1** : Les structures éducatives dans les régions prioritaires offrent des opportunités d'apprentissage de qualité, protectrices, propres et inclusives aux filles et aux garçons âgés de 7 à 12 ans, y compris pour les enfants non scolarisés et les plus défavorisés.
- ✓ **Extrant 1** : D'ici à juin 2022 : 25 480 enfants de 7 – 12 ans, dont 50% de filles, sont inscrits dans l'enseignement fondamental ou programmes alternatifs / accélérés.
- ☞ **Produit 2** : Les structures éducatives des régions prioritaires disposent des outils et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une éducation de qualité et suivre les progrès des résultats d'apprentissage des filles et des garçons âgés de 7 à 12 ans.
- ✓ **Extrant 1** : Les parents et les membres de la communauté de 255 écoles bénéficient d'événements de sensibilisation ;
- ✓ **Extrant 2** : Renforcement des capacités, support et accompagnement de 255 Comités de Gestion Scolaire ;
- ✓ **Extrant 3** : Suivi de 25 480 enfants inscrits, insérés directement, et réinsérés.

3.1.5. Résultats atteints

3.1.5.1. Meeting communautaire

Des meetings communautaires ont été tenus dans les villages d'intervention de 21 Communes en informant les communautés sur la poursuite des activités du projet pour l'année scolaire 2021-2022 et susciter leur adhésion. Des séances de sensibilisation et de mobilisation des communautés ont été réalisées pour la scolarisation des enfants. Ces séances ont touché 3 399 personnes dont 1 322 femmes et 2 077 hommes qui se sont réjouies de la mise en œuvre du projet.

3.1.5.2. Sensibilisation des enfants de 7 à 12 ans sur les gestes barrières contre la COVID-19 dans un environnement sûr et protecteur pour la réouverture des écoles

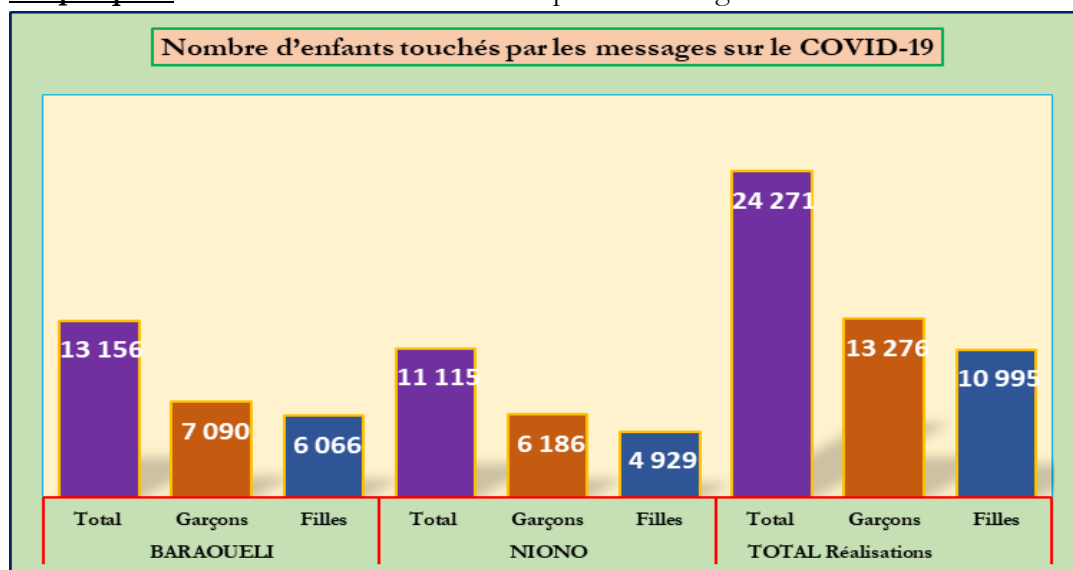
Des séances de sensibilisation ont été animées par le staff à travers les boîtes à images sur les gestes barrières dans les écoles partenaires et les centres SSA/P en vue de lutter contre la propagation de la COVID-19 par la protection des enfants.

Au cours de cette activité, APIDEV a distribué des masques dans les écoles et les centres SSA/P de la zone d'intervention du projet.

Le nombre d'enfants de 7 à 12 ans touchés par les messages COVID-19 est de 24 271 élèves/apprenants dont 10 995 filles et 13 276 garçons.

Durant la période, 17 dispositifs de lavage des mains et du savon ont été distribués dans les centres SSA/P de la zone d'intervention du projet.

Graphique 1 : Nombre d'enfants touchés par les messages sur le COVID-19

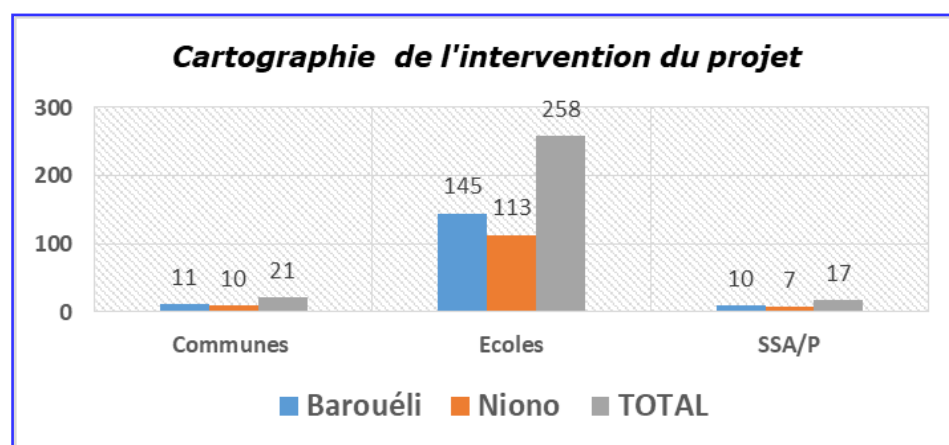


Commentaire : Sur les 24 271 enfants touchés par les messages de sensibilisation, ceux du cercle de Baraouéli représentent les 54% et 46% pour le cercle de Niono. Les filles représentent les 45% du total.

3.1.5.3. Cartographie de la stratégie d'insertion directe et de SSA/P

Une cartographie de l'intervention du projet a été élaborée par l'équipe en place en collaboration avec les CAP et les CGS de la zone de mise en œuvre. Elle a servi de cadre pour identifier les 258 écoles (145 à Baraouéli et 113 à Niono) et les sites des 17 centres SSA/P (10 à Barouéli et 7 à Niono) dans 21 Communes des Cercles de Barouéli et Niono.

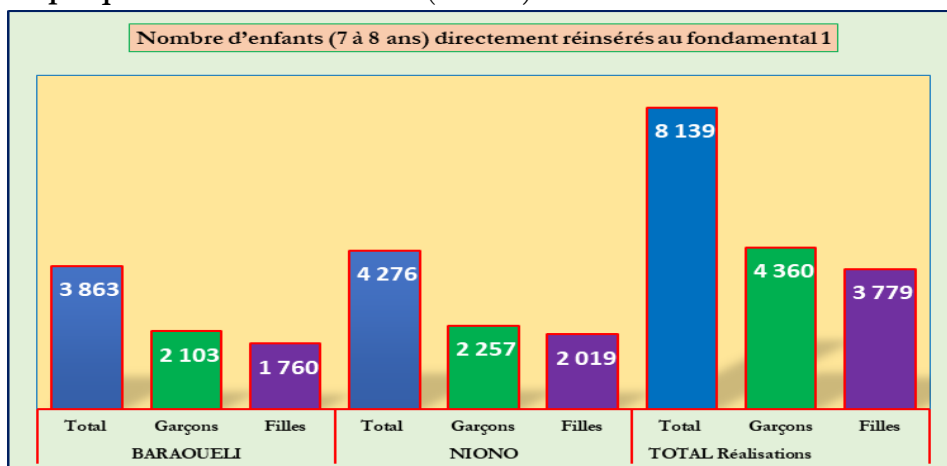
Graphique 2 : Nombre de Communes, écoles et centres SSA/P bénéficiaires du Projet



3.1.5.4. Insertion directe des enfants de 7-8 ans dans le fondamental 1

Dans la zone d'intervention du projet, les enfants ont été identifiés pour la réinsertion au fondamental 1. L'effectif des enfants de 7 à 8 ans inscrits dans les écoles partenaires du projet est de 8 139 dont 3 779 filles et 4 360 garçons.

Graphique 3 : Nombre d'enfants (7-8 ans) directement insérés en 1^{ère} Année du fondamental 1



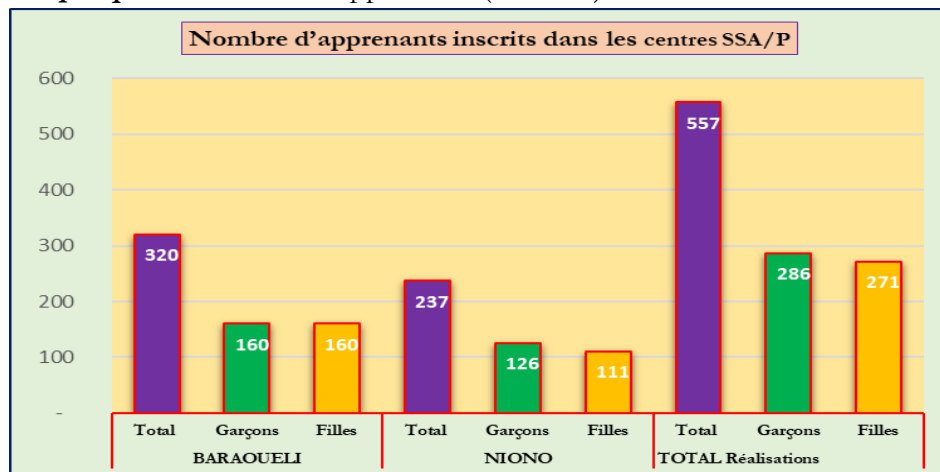
Commentaire : Sur les 8 139 enfants insérés en 1^{ère} Année pour l'année scolaire 2021-2023, ceux du cercle de Baraouéli représentent les 47% et 53% pour le cercle de Niono. Les filles représentent les 46% du total.

3.1.5.5. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P

Pour l'année scolaire 2021-2022, 17 centres SSA/P ont été mis en place et fonctionnels par la construction et l'équipement de local (hangars simples).

Au total 557 enfants de 9 à 12 ans dont 271 filles et 286 garçons ont bénéficié de l'apprentissage de la langue locale bamanankan et du français pendant l'année scolaire 2021-2022 sur lesquels 532 dont 260 filles et 272 garçons ont été ensuite transférés dans le système classique selon leur niveau après leur évaluation, soit 96% pour l'année scolaire 2022-2023.

Graphique 4 : Nombre d'apprenants (9-12 ans) inscrits dans les centres SSA/P



Commentaire : Sur les 557 apprenants inscrits pour l'année scolaire 2021-2022, ceux du cercle de Baraouéli représentent les (57% et 43% pour le cercle de Niono. Les filles représentent les 49% du total.

3.1.5.6. Missions conjointes de suivi des activités du projet

Courant l'année scolaire 2021-2022, des missions conjointes de suivi du CAP, des CT, de l'ONG et du partenaire UNICEF ont été organisées à la fin de chaque trimestre. Il y a eu 3 missions dont 1 dans le Cercle de Baraouéli et 2 dans le Cercle de Niono.

Elles ont été l'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre sur le déroulement des activités, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la recherche de solutions pour l'atteinte des résultats attendus.



Centre SSA/P de Bakorombougou, Commune de Baraouéli



Centre SSA/P de Hèrèmakono, Commune de Siribala

3.1.5.7. Rencontres de suivi et coordination des activités du projet

Il y a eu 3 rencontres trimestrielles de coordination qui ont regroupé l'équipe du projet au niveau de l'Antenne Régionale du projet à Ségou.

Elles ont été l'occasion pour le staff de partager les informations sur les réalisations du projet, les difficultés enregistrées, d'une part, de planifier les activités du trimestre à venir et proposer des solutions aux contraintes dans la mise en œuvre des activités du projet d'autres part.

3.1.5.8. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P

Les 17 animateurs SSA/P et les 2 superviseurs du projet ont bénéficié de la formation technique de 30 jours pour l'animation des centres. Il s'agissait des modules comme le programme d'enseignement et les documents de travail comme l'emploi du temps ainsi que l'apprentissage du français en termes de pédagogie.

3.1.5.9. Distribution de Kits scolaires et pédagogiques

Les enfants identifiés et inscrits dans les écoles et centres SSA/P ont bénéficié des fournitures scolaires mises à la disposition du projet par le partenaire UNICEF pour un total 36 992 enfants dont 16 976 filles et 20 016 garçons.

Pour la même activité, 771 enseignants dont 316 femmes et 455 hommes ont été dotés de kits pédagogiques.

3.1.5.10. Formation des membres des CGS ou AME existants et nouvellement créés

Durant l'année scolaire 2021-2022, les membres des Comités de Gestion scolaires (CGS) et d'Association de Mères d'Elèves (AME) ont été formés sur les modules de la CADDE relatifs à la gestion de l'école en mode décentralisé.

La formation a été animée dans les différentes zones d'intervention par les CAP de Baraouéli et de Niono. Elle a regroupé 291 personnes avec 258 membres de CGS dont 26 femmes et 33 membres d'AME des écoles partenaires du projet (145 membres de CGS dont 20 femmes, 20 membres d'AME à Baraouéli et 113 membres de CGS dont 6 femmes, 13 membres d'AME à Niono).

3.2. PROJET D'APPUI A L'INSERTION, REINSERTION DES ENFANTS DESCOLARISES & NON SCOLARISES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 DANS LA REGION DE SEGOU (PHASE 2)

3.2.1. Contexte et justification

Pour l'ensemble du Mali, les indicateurs de l'éducation (Rapport d'analyse des indicateurs_2015-2020 Provisoire, MEN) sont faibles et ont même empiré depuis 2011. En 2021 au Mali, le taux brut de scolarisation était de 79% au fondamental 1 et 47,91% au fondamental 2 contre respectivement 79% et 50,40% en 2020. Dans une telle situation, peu d'enfants ont la chance d'achever leur éducation de base. Ainsi, en 2021, le taux d'achèvement du fondamental 1 s'élevait à 51,6% tandis que le taux d'achèvement du fondamental 2 s'élevait à 36,18%. L'indice de parité entre les genres, basé sur le taux d'achèvement est de 0,93 dans l'enseignement fondamental 1 et de 0,85 au fondamental 2 au détriment des filles. (Rapport d'analyse des indicateurs_2015-2020 Provisoire, MEN). En termes d'équité, on peut noter que les disparités entre les genres ont été fortement réduites, mais il existe encore de nombreuses disparités en termes de parcours scolaires selon le lieu et le revenu des familles. L'indice de parité entre les genres, basé sur le taux d'achèvement, est de 49,7% dans l'enseignement fondamental 1 et de 37,27% au fondamental 2 au détriment des filles. Cependant, le rapport de parité entre les sexes varie considérablement d'une région à l'autre, comme pour tous les indicateurs de l'éducation. En 2019-2020 au Mali, l'indice de parité entre les genres basé sur le taux brut de scolarisation au fondamental 1 est de 73% pour les garçons et 64,70% pour les filles soit une moyenne de 68,96% dans la région de Ségou contre 79,20% pour la moyenne nationale.

Ségou est une zone agro pastorale où les enfants sont le plus souvent utilisés dans les exploitations agricoles et le pastoralisme. Ainsi, en 2020-2021 le taux brut de scolarisation est de 65%, le taux d'achèvement au premier cycle du fondamental est de 48%. Par ailleurs, le taux de redoublement est 16,5% et le taux d'abandon est de 47,76%. De 2020 à 2022, l'ONG APIDEV a mis en œuvre le projet d'inclusion scolaire au Mali dans la région de Ségou avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Après 2 ans d'activités, le projet a permis l'inscription directe de 57.141 enfants hors de l'école dont 25.731 filles et 31.410 garçons déscolarisés et non scolarisés, dans des structures éducatives du formel et du non formel (école fondamentale, écoles communautaires, medersa). Le projet devrait prendre fin en juin 2022 mais l'UNICEF a demandé et obtenu du donateur une extension du projet. Il est apparu nécessaire de poursuivre sa mise en œuvre avec les mêmes ONGs sélectionnées en 2020 et avec l'avantage d'assurer la continuité des activités mais aussi au regard des résultats fort encourageants obtenus.

L'UNICEF au Mali a comme objectif général pour le secteur de l'Education de promouvoir un accès équitable à une éducation fondamentale de qualité au Mali. Plus spécifiquement, l'UNICEF au Mali vise à réinsérer ou insérer dans l'école de niveau fondamental primaire 250,000 enfants, dont au moins 50% de filles déscolarisés et non scolarisés, dans les régions du Sud et Centre à plus haute démographie et exclusion scolaire (Koulikoro, Sikasso, Ségou, et Kayes).

Redevabilité vis-à-vis des populations affectées (AAP)

L'ONG APIDEV comprend que la redevabilité vis-à-vis des communautés est une approche qui permet de reconnaître que les personnes ciblées par cette intervention sont des détenteurs de droits plutôt que des bénéficiaires passifs. C'est pourquoi l'OSC APIDEV réitère son engagement à défendre et à respecter leurs droits, leur dignité et leur sécurité, en faisant en sorte que tous ses programmes d'aide et toutes ses activités soient conçus dans leur intérêt et répondent à des normes strictes. Les filles, les garçons, les femmes et les hommes qui reçoivent les interventions de l'OSC APIDEV sont ses principales parties prenantes et disposent des droits fondamentaux incluant :

- **Participer aux décisions** qui affectent leur existence ;
- **Recevoir les informations** dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées ;
- **Être entendus** s'ils estiment que l'aide qu'ils reçoivent n'est pas adaptée ou a des conséquences indésirables ; et
- **Être informés** de l'action des organisations dans leur communauté et de la manière dont les différentes ressources sont utilisées.

Ce projet veille aux principes de « Ne pas nuire » (Do No Harm) dans le contexte du COVID-19 et inclut la protection du personnel de l'OSC, en respect des dispositions pratiques prises par les Clusters concernés. La mise en œuvre du programme prendra en compte les difficultés inhérentes à la situation sanitaire liée au COVID.

3.2.2. Objectifs

Ce projet, initié par l'UNICEF au Mali, est la continuité de la phase 1. Il a pour objectif de promouvoir un accès équitable à une éducation fondamentale inclusive de qualité au Mali. Spécifiquement, il vise à réinsérer ou insérer dans l'école de niveau fondamental primaire 16.880 enfants, dont au moins 50% de filles, déscolarisés et non scolarisés, dans la région de Ségou, en collaboration avec l'ONG APIDEV, pour une durée de douze (12) mois.

3.2.3. Résultats

- ☞ **Output 2.1** : Les structures éducatives des régions prioritaires offrent des possibilités d'apprentissage de qualité, protectrices, propres et inclusives aux filles et aux garçons de 6 à 12 ans, y compris aux enfants non scolarisés et les plus défavorisés.
- ☞ **Output 2.2** : Les structures éducatives des régions prioritaires disposent des outils et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une éducation de qualité et suivre les progrès des acquis scolaires des filles et des garçons de 6 à 12 ans.

3.2.4. Zones D'intervention

La zone d'intervention du projet couvre la Région de Ségou répartie comme suit :

- ☞ **Cercle de Baraouéli** : Communes de Baraouéli, Boidiè, Gouendo, Kalaké, Konobougou, N'Gassola, Sanando, Somo, Tamani, Tesserla et Dougoufé.
- ☞ **Cercle de Niono** : Communes de Diabaly, Dogofry, Kala-Siguida, Mariko, Niono, Pogo, Siribala, Sirifila-Boundy, Toridaga-Ko et Yèrèdon-Saniona.

3.2.5. Résultats attendus

- ☞ **Produit 1** : Les structures éducatives dans les régions prioritaires offrent des opportunités d'apprentissage de qualité, protectrices, propres et inclusives aux filles et aux garçons âgés de 7 à 12 ans, y compris pour les enfants non scolarisés et les plus défavorisés.
- ✓ **Extrant 1** : D'ici à Août 2023 : 16 880 enfants de 7 – 12 ans, dont 50% de filles, sont inscrits dans l'enseignement fondamental ou programmes alternatifs / accélérés.
- ☞ **Produit 2** : Les structures éducatives des régions prioritaires disposent des outils et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre une éducation de qualité et suivre les progrès des résultats d'apprentissage des filles et des garçons âgés de 7 à 12 ans.
- ✓ **Extrant 1** : Les parents et les membres de la communauté de 258 écoles bénéficient d'événements de sensibilisation ;

- ✓ **Extrant 2** : Renforcement des capacités, support et accompagnement de 258 Comités de Gestion Scolaire ;
- ✓ **Extrant 3** : Suivi de 16 880 enfants inscrits, insérés directement, et réinsérés.

3.2.6. Résultats atteints

Durant les deux derniers mois de 2022, APIDEV a réalisé les activités ci-après :

3.2.6.1. Meeting communautaire

Les meetings communautaires ont été réalisés dans les villages d'intervention de 21 Communes en informant les communautés sur la poursuite des activités du projet pour l'année scolaire 2022-2023 et susciter leur adhésion. Ces séances de mobilisation communautaire ont touché dans les deux Cercles de Baraouéli et de Niono 1 429 personnes dont 477 femmes et 952 hommes qui se sont réjouies de la mise en œuvre du projet.

3.2.6.2. Sensibilisation des enfants de 7 à 12 ans sur les gestes barrières contre la COVID-19 dans un environnement sûr et protecteur pour la réouverture des écoles

Les enfants ont été sensibilisés par les Animateurs à travers les boîtes à images sur les gestes barrières dans les écoles partenaires et les centres SSA/P dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Le nombre d'enfants de 7 à 12 ans touchés par les messages COVID-19 est de 5 670 enfants dont 2 590 filles et 3 080 garçons. Durant la période, 52 dispositifs de lavage des mains et du savon ont été distribués dans les centres SSA/P de la zone d'intervention du projet.



Des séances de sensibilisation des enfants sur les gestes barrières contre le COVID-19

3.2.6.3. Cartographie de la stratégie d'insertion directe et de SSA/P

Une cartographie de l'intervention du projet a été élaborée par l'équipe en place en collaboration avec les CAP et les CGS de la zone de mise en œuvre. Avec l'insécurité dans la zone de Niono le projet couvre 247 écoles partenaires en cette année scolaire 2022-2023 contre 258 en 2021-2022. Elle a servi de cadre pour identifier les 247 écoles (100 dans le CAP de Baraouéli, 45 dans le CAP de Sanando et 102 dans le CAP de Niono) et les sites des 52 centres SSA/P (26 dans la CAP de Barouéli, 06 dans la CAP de Sanando et 20 dans le CAP de Niono) dans 21 Communes des Cercles de Barouéli et Niono.

3.2.6.4. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P

Pour l'année scolaire 2022-2023, 52 centres SSA/P ont été mis en place et fonctionnels par la construction en hangars simples et l'équipement (26 centres dans la CAP de Baraouéli, 06 centres dans le CAP de Sanando et 20 centres dans le CAP de Niono).

Au total 1 496 enfants de 9 à 12 ans dont 668 filles et 828 garçons bénéficient de l'apprentissage de la langue locale bamanankan et du français pendant l'année scolaire 2022-2023 sur lesquels les mieux évalués seront ensuite transférés dans le système classique selon leur niveau après leur évaluation pour l'année scolaire 2023-2024.

3.2.6.5. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P

Les 52 animateurs SSA/P ont bénéficié de la formation technique de 15 jours pour l'animation des centres. Il s'agissait des modules comme le programme d'enseignement et les documents de travail comme l'emploi du temps ainsi que l'apprentissage du français en termes de pédagogie.

Cette formation a été réalisée à Ségou du 21 novembre au 05 décembre 2022 par 2 Conseillers Formateurs (CAP Ségou et CAP Sanando). Les 52 participants dont 24 femmes et 28 hommes sont repartis comme suit :

- 26 centres dans la CAP de Baraouéli (15 femmes et 11 hommes)
- 06 centres dans le CAP de Sanando (01 femme et 05 hommes)
- 20 centres dans le CAP de Niono (8 femmes et 12 hommes).

L'équipe d'encadrement de APIDEV a aussi bénéficié de la formation des encadreurs de 05 jours par les facilitateurs de la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental du Ministère de l'Education Nationale. La formation a été réalisée du 21 au 25 novembre 2022 à l'AE de Ségou par la DNEF Bamako et a enregistré la participation de 15 personnes dont 02 femmes réparties comme suit :

- 05 Conseillers Pédagogiques des CAP dont 1 femme (Baraouéli 2, Niono 2, Macina 1)
- 02 Conseillers hommes de l'AE de Ségou dont le Point Focal SSA/P
- 08 Encadreurs de APIDEV dont 1 femme (2 Chefs de projet, 5 Superviseurs et 1 Chargé de Suivi/Evaluation)



Formation des Animateurs SSA/P



Formation de l'encadrement APIDEV

Rapport annuel d'activités 2022

3.3. PROJET D'ACCÈS À UNE ÉDUCATION INCLUSIVE DE QUALITÉ AUX ENFANTS TOUCHÉS PAR LA CRISE ET PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE PROTECTEUR DANS LA RÉGION DE SÉGOU.

3.3.1. Contexte et justification

Le Mali est affecté par une crise multidimensionnelle depuis 10 ans. Les attaques des Groupes Armés Non Etatiques, les conflits intercommunautaires ont entraîné le déplacement d'environ 422,620 personnes au 31 août 2022 à l'intérieur du pays et les nouveaux déplacements forcés sont réguliers (selon la Commission Mouvement de Population du Gouvernement).

Les écoles et les enseignants sont victimes de menaces et d'attaques. Cette situation a entraîné la fermeture de plus de 1,700 écoles au Mali (Chiffre du mois de mai 2022 selon le Cluster Education). A cette crise s'ajoutent les défis structurels auxquels est confronté le Mali notamment dans le domaine de l'accès aux services de base et aux problématiques de partage des ressources dans un contexte d'insécurité alimentaire et de changement climatique.

En outre, si l'éducation, considérée comme facteur de croissance économique et de réduction de la pauvreté fait l'objet d'un consensus international, ses objectifs ne peuvent être totalement atteints dans les pays en situation de crise et de conflit sans les initiatives en faveur de l'éducation d'urgence.

L'insécurité dans la zone de l'Académie d'Enseignement de Ségou a causé la fermeture de 153 écoles sur 1 228 dans 23 communes au niveau de 04 Centres d'Animation Pédagogique (CAP de Farako 7, CAP de Macina 2, CAP de Markala 4 et CAP de Niono 10). Le nombre d'enfants affectés par cette fermeture d'écoles s'élève à 24 257 dont 10 374 filles, soit 42,76%. Le nombre d'enseignants de ces écoles fermées est de 526 dont 149 femmes selon le Cluster Education.

3.3.2. Objectif

Le présent projet vise à appuyer la continuité de l'accès à l'éducation dans un environnement protecteur à travers la mise en place de (Centre d'Apprentissage Communautaire (CAC), la Stratégie de Scolarisation Accélérée par Passerelle (SSA/P), la distribution des kits scolaires et pédagogiques etc.) et la contribution à la réponse rapide en éducation. Il aidera également à soutenir les dispositions mises en place par le ministère de l'Éducation nationale dans la promotion des structures alternatives d'éducation en faveur de la scolarisation des enfants hors de l'école.

3.3.3. Zones d'intervention

Le projet couvre les Cercles de Niono, Macina et Ségou dans la Région de Ségou (CAP de Macina, CAP de Niono et CAP de Ségou).

3.3.4. Résultats attendus

Résultat 1 : Enfants accédant à l'éducation formelle et non formelle, y compris l'apprentissage précoce (Ind. SitRep-HAC)

Résultat 2 : Enfants non scolarisés au cours de l'année de référence ayant participé à l'enseignement primaire dans le cadre de programmes appuyés par l'UNICEF (norme RAM et KRC)

Résultat 3 : Nombre de filles et de garçons recevant du matériel éducatif individuel (école primaire) grâce aux programmes appuyés par l'UNICEF (Indicateur norme RAM, KRC et SP)

3.3.5. Résultats atteints

Durant le dernier mois de 2022 qui a vu le démarrage du projet APIDEV a pu enregistrer les résultats ci-après :

3.3.5.1. Les Meetings communautaires

Les séances de sensibilisation et de mobilisation communautaire ont été réalisées dans les villages d'intervention des CAP de Macina, Niono et Ségou afin de susciter non seulement leur adhésion aux activités du projet, mais surtout leur implication dans l'éducation des enfants. Ces séances de mobilisation communautaire ont touché 481 personnes dont 214 femmes et 267 hommes qui se sont réjouis de la mise en œuvre de ce projet.

3.3.5.2. Mise en place et fonctionnement des centres SSA/P

Pour l'année scolaire 2022-2023, 20 centres SSA/P ont été mis en place et fonctionnels avec l'appui de l'Académie d'Enseignement de Ségou et les Centres d'Animation Pédagogiques de Macina et Niono pour leur démarrage. APIDEV a continué par la construction en hangars simples et l'équipement des 20 centres dont 17 dans le CAP de Macina et 03 dans celui de Niono.

Au total 601 enfants de 9 à 12 ans dont 287 filles et 314 garçons bénéficient de l'apprentissage de la langue locale bamanankan et du français pendant cette année scolaire 2022-2023 sur lesquels les mieux évalués seront ensuite transférés dans le système classique selon leur niveau après leur évaluation pour l'année scolaire 2023-2024.



Visite des Centres SSA/P par la mission conjointe dans le CAP de Macina

3.3.5.3. Formation / mise à niveau des animateurs SSA/P

Durant la période, APIDEV a organisé la formation des Animateurs tenant les 20 centres SSA/P mis en place avec l'appui de l'AE de Ségou et les CAP de Macina et Niono. Ils ont bénéficié de la formation technique de 15 jours pour l'animation des centres. Il s'agissait des modules comme le programme d'enseignement et les documents de travail comme l'emploi du temps ainsi que l'apprentissage du français en termes de pédagogie.

La formation a été réalisée à Ségou du 21 novembre au 05 décembre 2022 par 2 Conseillers Formateurs (CAP Ségou et CAP Sanando). Les 20 Animateurs dont 11 femmes et 9 hommes sont repartis comme suit :

- 17 centres dans la CAP de Macina (09 femmes et 08 hommes) ;
- 03 centres dans le CAP de Niono (02 femmes et 01 homme).

IV. ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT

L'année a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des activités du plan annuel d'activités validé. L'objectif visé était d'améliorer les capacités organisationnelle et opérationnelle de la structure en vue d'améliorer la visibilité des actions dans une perspective de durabilité.

Pour ce faire les activités majeures réalisées sont entre autre :i) L'amélioration de la communication par la restructuration et l'animation du site web et des réseaux sociaux, la confection de calendriers et agenda, ii) les rencontres d'échange, iii) la recherche de financement, iv) la réalisation des audits internes et externes des comptes, v) les actions de sensibilisation sur la charte et le code de conduite sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, vi) la tenue des réunions statutaires.

4.1. DE LA COMMUNICATION

En 2022, APIDEV a procédé à l'amélioration de ses canaux de communication en vue d'assurer une bonne visibilité et lisibilité de ses actions.

Dans ce cadre des irrégularités constatées dans le fonctionnement du site web ont amené l'ONG à restructurer sa conception.

Les différentes opérations effectuées ont contribué à l'accessibilité et l'utilisation effective du site qui ont permis d'assurer son animation régulière pour la visibilité des actions de l'ONG.

Au niveau des réseaux sociaux, de janvier à décembre 2022, 67 publications ont été réalisées sur les activités de l'ONG à travers Facebook, Tweeter, LinkedIn.

Les adresses professionnelles ont été créées pour le personnel de la Direction Exécutive, le staff projet et les membres du Bureau Exécutif pour assurer la fluidité de la communication interne et externe.

Pour mieux véhiculer l'image de l'ONG, des calendriers et agenda mettant en évidences des actions réalisées dans les différentes zones d'intervention ont été imprimées et distribués à différents partenaires.

4.2. DES RENCONTRES D'ECHANGE

Au cours de l'année 2022, pour renforcer son niveau de collaboration et élargir son domaine d'intervention, la Direction Exécutive a entamé des rencontres, des audiences souvent axées sur des propositions de projets dans plusieurs domaines (Humanitaire, Education, Sécurité alimentaire, WASH, Paix et Cohésion Sociale, Promotion Socio-économique...).

Les différentes rencontres se situaient dans le cadre de la recherche d'opportunités de projet à travers :

- ☞ Participation aux réunions mensuelles et formation des clusters Education, Sécurité Alimentaire et WASH ;
- ☞ Participation aux revues annuelles de l'UNICEF à Ségou et Mopti ;
- ☞ Echange avec le Ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable ;
- ☞ Echange avec la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental du Ministère de l'Education Nationale ;
- ☞ Echange avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) ;

☞ Echange avec la section éducation de l'UNICEF suite à la demande d'audience envoyée à la Représentante Résidente de l'Unicef.

4.3. DE LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

L'ONG dans sa quête de bien-être social des communautés à la base, des avis d'appel à manifestation ont été régulièrement consultés et des propositions techniques y afférentes ont été soumises. La fin de l'année 2022 a connu le financement de la phase 2 PAIS et le Projet d'accès à une éducation inclusive de qualité aux enfants touchés par la crise et promouvoir un environnement d'apprentissage protecteur dans la Région de Ségou. Ces deux projets sont tous financés par l'UNICEF à travers l'Union européenne.

Il avait été suggéré aussi aux membres du Bureau Exécutif de s'impliquer davantage dans la recherche d'opportunités.

Dans le même ordre d'idées, un cadre de concertation et conception de projet a été mis en place pour appuyer la recherche d'idées de projet et d'opportunités de financement.

Le tableau suivant nous résume les informations sur la recherche de financement :

N°	TITRE DE L'APPEL A MANIFESTATION	PARTENAIRES	RESULTATS
1.	PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA COMMUNE RURALE DE KENDIE	PAM	Néant
2.	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LA PARTICIPATION AU PROJET EMPOWER AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE.	CRS	Néant
3.	REALISATION D'UNE ETUDE DES PERCEPTIONS DES COMMUNAUTES DE L'ECOLE CLASSIQUE DANS CERCLES DE BANDIAGARA, BANKASS, DJENNE, DOUENTZA, KORO, MOPTI, TENENKOU ET YOUWAROU, DE LA REGION DE MOPTI	AE Mopti	Néant
4.	RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION A BUT NON-LUCRATIF POUR APPUYER DES GROUPES DE PRESTATION DE SERVICES (GPS) A OFFRIR DES SERVICES DURABLES POUR S'ATTAQUER AUX CAUSES PROFONDES DE TRAVAIL DES ENFANTS AU MALI	ACEL AFRICA	Néant
5.	PROJET D'APPUI AUX INITIATIVES LOCALES DE LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES POUR L'ATTÉNUATION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE VILLAGE DE N'TOUBANA, CERCLE DE KATI, RÉGION DE KOULIKORO	AMBASSADE CANADA	Néant
6.	PROJET D'APPUI A L'INSERTION SCOLAIRE & L'INCLUSION SOCIO-ECONOMIQUE DES PERSONNES DE PETITE TAILLE	UNICEF	Néant

N°	TITRE DE L'APPEL A MANIFESTATION	PARTENAIRES	RESULTATS
7.	CONCEPT NOTE : APPUI A LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE POUR L'INSERTION SCOLAIRE DES ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS	UNICEF	Néant
8.	PROJET D'APPUI A L'INSERTION, REINSERTION DES ENFANTS DESCOLARISES & NON SCOLARISES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 DANS LA REGION DE SEGOU (PHASE 2)	UNICEF	Financé
9.	PROJET D'ACCES A UNE EDUCATION INCLUSIVE DE QUALITE AUX ENFANTS TOUCHES PAR LA CRISE ET PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE PROTECTEUR DANS LA REGION DE SEGOU.	UNICEF	Financé

4.4. DE LA REALISATION DES AUDITS DES COMPTES DE APIDEV

Au cours de l'année 2022, l'ONG a organisé des audits internes et externes de ses comptes avec l'appui de cabinet d'expertise comptables agréés.

Ces différentes missions ont été conduites par des cabinets d'expertise comptable dans le cadre du partenariat avec l'UNICEF ont permis une harmonisation des comptes de l'ONG.

Il faut souligner que le passage des différents cabinets a donné une nouvelle orientation à la gestion des comptes de APIDEV par la mise en œuvre de l'appui conseil à travers les recommandations des différentes équipes d'audit.

4.5. DE LA SENSIBILISATION DES GROUPES CIBLES SUR LA POLITIQUE DE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (PEAS) DE APIDEV

La charte et le code de conduite PEAS de APIDEV a pour objet d'affirmer, confirmer les principes de comportement et vise à préserver la longue tradition d'intégrité et de crédibilité que l'ONG a su bâtir depuis sa fondation. Elle a été adoptée par le Bureau Exécutif le 16 octobre 2019.

Sont donc énoncés, les principes auxquels elle adhère, en accord avec ses valeurs basées sur la coopération, l'intégrité, le respect, l'équité et l'engagement, ainsi que les règles d'éthique qu'il convient de respecter en tant que membre du personnel, tant au siège social que sur le terrain, membre de la direction ou membre du bureau exécutif.

La charte repose sur des valeurs, des principes et des convictions communes et elle décrit les mesures qui seront prises afin d'assurer la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.

L'ONG a organisé une séance de renforcement de capacités du personnel sur la Charte et le code de conduite PEAS suivant un plan de progression en vue d'assurer l'appropriation du document au sein de l'équipe.

Cette appropriation a permis aux équipes d'avoir une meilleure connaissance du document pour l'animation des séances de sensibilisation à travers un plan d'action de mise en œuvre auprès des groupes cibles (CGS, enseignants et communautés) dans la zone d'intervention du projet.

En vue d'une meilleure fonctionnalité des mécanismes de plaintes et signalement des cas d'abus, l'ONG a mis en place des points focaux au niveau national et local et une adresse mail pour assurer la confidentialité des informations.

4.6. DE LA TENUE DES REUNIONS STATUTAIRES

Dans les textes de APIDEV, il est prévu des rencontres statutaires (Assemblée Générale annuelle, rencontre trimestrielle de bureau, réunions et ou assemblées extraordinaires et des comités ad hoc).

4.6.1. DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue le 04 Février 2022, on retient qu'après la présentation des documents par le Bureau Exécutif, elle lui a donné quitus de mieux suivre la bonne mise en œuvre des décisions prises. L'AG a exhorté le bureau de veiller au renforcement des capacités de la Direction Exécution et à persévérer dans la recherche de financement au côté de celle-ci afin de l'atteinte des missions de la structure.

4.6.2. DES RÉUNIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE ET BUREAU EXECUTIF

☞ Réunions du Bureau Exécutif :

Le Bureau Exécutif a tenu quatre (04) réunions statutaires trimestrielles au cours de l'année 2021. Il s'agissait au cours de ces réunions de dresser la situation des activités au cours du trimestre, l'analyse des finances et faire des propositions pour le renforcement des ressources de l'ONG par l'acquisition de nouvelles opportunités.

☞ Réunion de la Direction Exécutive :

Au cours de l'année, dix (10) réunions mensuelles ont été tenues par la Direction Exécutive de l'ONG. Il s'agissait au cours de ces séances de faire l'état de mise en œuvre des activités pour le mois écoulé et planifier celles du mois suivant. Ces rencontres sont aussi l'occasion de débattre des questions liées à la gestion quotidienne de l'ONG avec comme ordre du jour habituel :

- Adoption du compte rendu de la réunion mensuelle et contrôle, suivi des tâches et des recommandations ;
- Examen et approbation des rapports d'activités, des rapports financiers et plan d'actions des Projets et de la Direction Exécutive ;
- Divers et informations.

☞ Réunions hebdomadaires :

Elles permettent de suivre les tâches confiées par la réunion mensuelle avec comme ordre du jour :

- Contrôle, suivi des tâches et des recommandations ;
- Suivi des activités du siège régional d'APIDEV à Mopti et bureaux des Antennes locales ;
- Analyse du dossier réunion mensuelle ;
- Divers et informations.

V. DES PERSPECTIVES

Outre les projets de l'éducation dans lequel APIDEV a une grande expérience dans la mise en œuvre en partenariat avec l'UNICEF depuis 2016, l'ONG envisage d'étendre son champ d'intervention dans les domaines de l'humanitaire, la sécurité alimentaire/nutritionnelle, l'Urgence et

l'Eau/Hygiène/Assainissement (WASH) en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés vulnérables.

En termes de planification à long terme, l'ONG a entamé l'élaboration d'un plan stratégique triennal (2022-2024).

De même l'ONG améliorera sa visibilité en veillant sur la confection de calendrier et agenda, l'animation régulière du site web, la publication des actions sur les réseaux sociaux, la capitalisation des expériences, la médiatisation de certaines actions phares et l'accentuation des parrainages et alliances avec les ONG internationales/Ambassade/Autres structures des Nations Unies.

VI. DU RECRUTEMENT DE PERSONNELS

Durant l'année 2022, APIDEV a employé 55 personnes dont 19 femmes, soit 35%. Le personnel employé se repartit comme suit :

- Pour la Direction Exécutive : 09 personnes dont 02 femmes, soit 22%
- Pour le PAIS terminé en juin 2022 : 20 personnes dont 06 femmes, soit 34%
- Pour le PAIS 2 démarré en Novembre 2022 : 20 personnes dont 07 femmes, soit 35%
- Pour le PREDI démarré en Décembre 2022 : 26 personnes dont 10 femmes, soit 38%

VII. DES CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES

La timidité de financement est sans doute la principale contrainte. A cela il faut ajouter l'insécurité grandissante dans les zones d'intervention de l'ONG, la faible mobilisation des populations, les crises alimentaires. Ces différents évènements ont influencé de façon négative la mobilisation des financements et autres appuis des partenaires extérieurs.

Ils ont été également des facteurs limitant dans la mise en œuvre des actions par la limitation des mouvements et la réduction des communications dans les différentes localités cibles du projet.

VIII. CONCLUSION/ RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, l'état d'exécution des activités est satisfaisant. L'ONG n'a pas réalisé son plan annuel dans de bonnes conditions, certaines cibles n'ont pas bénéficié correctement des interventions dû au contexte sécuritaire défavorable.

Les aspects liés à la COVID-19 n'ont pas aussi favorisé la mobilisation des bénéficiaires autour de la mise en œuvre de certaines activités planifiées.

Pour mieux avancer dans l'atteinte des objectifs, il y a lieu de :

- ✓ Renforcer la mobilisation des ressources pour faciliter le financement des actions ;
- ✓ Renforcer le partenariat avec toutes les structures partenaires ;
- ✓ Initier des ateliers de formation des membres en techniques de négociations et de recherche de financement ;
- ✓ Faire la relecture du manuel des procédures de gestion administrative de l'ONG en vue de l'adapter au contexte actuel ;
- ✓ Elaboration du Plan Stratégique triennal (2023-2025) de l'ONG.

ANNEXES

Rapport annuel d'activités 2022

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com ; direction@apidev.org

ANNEXE 1 : PLAN DE PROGRESSION DE L'APPROPRIATION DE LA PEAS

Périodicité	<i>Semaine 1 Du 19 au 23 avril</i>	<i>Semaine 2 Du 26 au 30 avril</i>	<i>Semaine 3 Du 3 au 7 mai</i>	<i>Semaine 4 Du 10 au 13 mai</i>
Niveau du document PEAS	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Objectif ; ☞ Portée ; ☞ Champ d'application ; ☞ Terminologie. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Introduction ; ☞ Valeurs et principes ; ☞ Code de conduite : <ul style="list-style-type: none"> - Obligation du personnel de APIDEV ; - Obligation de l'administration de APIDEV ; - Approche. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Prévention, Contrôle et suivi : <ul style="list-style-type: none"> - Formation et sensibilisation ; - Recrutement sécurisé, contrôle des antécédents. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Plaintes et signalements des AEAS : <ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de plaintes ; - Procédures de signalement ; - Confidentialité et protection des données ; - Enquête ; - Mesures disciplinaires visant les membres du personnel de APIDEV ; - Mesures en cas d'infraction aux dispositions de la présente politique par des collaborateurs.

Rapport annuel d'activités 2022

Bamako (Mali) Badalabougou SEMA 1 – Rue 98 – Porte 286 Tél : 20 23 29 03
apidev.ml@gmail.com ; direction@apidev.org

ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PEAS

N°	Activités	Périodes	Responsables	Observations
1	Renforcement des capacités des équipes APIDEV	Tous les mois à la rencontre entre le Coordinateur/Chef de projet et les Superviseurs	Chef de projet PAIS/Cheffe de projet PREDI	Appropriation du Document par l'exploitation d'un chapitre à chaque séance
		Toutes les 2 semaines entre les superviseurs et les animateurs	Superviseurs	
2	Renforcement des capacités des partenaires CAP, mairies, CGS	Tous les mois au cours des missions conjointes	Directeur des programmes et Chargé de Suivi évaluation	
3	Sensibilisation des communautés sur la PEAS	Une fois par animateur et par mois	Animateurs	Prévention et gestion des cas d'EAS en séance de travail avec les membres des CGS et les enseignants